

Extrait d'acte de décès

Où : A la mairie du lieu de décès.

Pièces à fournir : Nom et prénom
Date de décès.

Coût : Gratuit

Joindre une enveloppe affranchie au
tarif lettre

Mariage

Où : A la mairie du domicile de l'un des futurs
époux.

Pièces à fournir : Constitution d'un dossier à
déposer 2 mois avant le mariage, par les futurs
mariés.

Coût : Gratuit

Recensement militaire

Obligatoire à 16 ans

Où : A la mairie du domicile.

Pièces à fournir : Pièce d'identité et livret de
famille

Coût : Gratuit

Légalisation de signature

Où : A la mairie du domicile.

Pièces à fournir : Pièce d'identité
Signature devant le maire ou son représentant

Coût : Gratuit

Mairie EPRON
Place Francis Bernard
14610 EPRON

Tél. : 02.31.44.51.42
Fax : 02.31.94.5590

www.mairie-epron.fr
mairie.epron@wanadoo.fr



Fiche Formalité

Formalités Administratives

Quel document ?

Où ?

Pièces à fournir

Coût



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service-Public

Carte Nationale d'Identité

Validité : 15 ans pour les nouvelles cartes
Prolongation de + 5 ans pour les cartes émises
depuis le 2 janvier 2004
Délai de délivrance : 4 à 6 semaines

Où : A la mairie du domicile

Pièces à fournir : Se renseigner en mairie.

Coût :
Gratuit (sauf en cas de perte ou de vol : 25 €).

Passeport biométrique

Où : Attention : Depuis 2009, la mairie
d'Epron ne délivre plus de passeport.

S'adresser à l'une des mairies habilitées
suivantes :

Aunay-sur-Odon ; Balleroy ; Bayeux ; Caen ;
Colombelles ; Condé-sur-Noireau ; Dives-sur-
Mer ; Douvres-la-Délicieuse ; Evrecy ;
Falaise ; Hérouville-Saint-Clair ; Ifs ; Lisieux ;
Livarot ; Mézidon-Canon ; Ouistreham ; Pont-
L'Évêque ; Thury-Harcourt ; Tilly-sur-
Seulles ; Trévières ; Trouville-sur-Mer ;
Verson ; Vire.

Pièces à fournir : Se renseigner en mairie.

Coût : Se renseigner en mairie

(Fiche formalité Passeport,
Disponible en mairie)

Carte électorale

Préalable : Inscription sur la liste électorale

Où : A la mairie du domicile

Pièces à fournir : Pièce d'identité
Justificatif de domicile.

Coût : Gratuit

(Fiche formalité - liste électorale,
Disponible en mairie)

Attestation de sortie du territoire Pour les mineurs

N'existe plus depuis le 1^{er} janvier 2013.

Attestation d'accueil d'un étranger

Où : A la mairie du domicile

Pièces à fournir : Pièce d'identité
Justificatif de domicile
Justificatif de ressources.

Coût : 2 timbres fiscaux à 15 €

Duplicata livret de famille

Où : A la mairie du domicile

Pièces à fournir : Aucune.

Coût : Gratuit

Extrait d'acte de naissance

Où : A la mairie du lieu de naissance.

Pièces à fournir : Nom et prénom
Date de naissance.

Coût : Gratuit
Joindre une enveloppe affranchie au tarif lettre.

Extrait d'acte de mariage

Où : A la mairie du lieu de mariage.

Pièces à fournir : Nom et prénom
Date de mariage.

Coût : Gratuit
Joindre une enveloppe affranchie au
tarif lettre
